

## Remarquable réponse d'une mère de famille à François Fillon

Beaucoup d'électeurs ont transmis aux députés leur exaspération de voir le travail du dimanche attaqué de toutes parts. La plupart des députés ont répondu des mails-type, mais dont bien peu portent la marque du courage, du réalisme ou de l'engagement.

Parmi ceux-ci, François Fillon. Si son mail-type de réponse ne portait pas à le publier, il a appelé cette réponse, que nous trouvons beaucoup plus intéressante.

Expéditeur: G\*\*\* C\*\*\*

Date: 20 avril 2015 22:30:42 UTC+2

Destinataire: "ffillon@assemblee-nationale.fr" <ffillon@assemblee-nationale.fr>

Objet: Travail du dimanche

Monsieur,

Je vous remercie pour votre réponse circonstanciée suite à mon mail relatif à la libéralisation du travail dominical.

Je note que vous envisagez cette mesure comme une liberté du salarié, liberté bien illusoire quand une embauche ou un maintien dans l'emploi est en jeu.

D'ailleurs la liberté de gagner plus en travaillant le dimanche est-elle vraiment une liberté ?

Votre prise de position libérale, si elle va dans le sens de la pensée, dominante à droite, d'une libéralisation à tout va et d'un libéralisme sans limites, appuie une vision de notre société 100% marchande où tout s'achète et tout se vend, même notre temps libre, notre temps familial... mais avez-vous pensé à la valeur du temps passé par un père ou une mère de famille avec ses enfants, à la plus-value en matière d'éducation, de construction de ceux qui seront les adultes de demain ?

Vous évoquez cette mesure comme un des éléments d'une politique de redressement économique mais aucune étude ne vient conforter une telle hypothèse ! Comment imaginez-vous que le portefeuille des français grossira en fonction de la durée d'ouverture des magasins ?

Je regrette que dans cette affaire vous ayez perdu le bon sens du terroir qui devrait être celui d'un élu de province au profit d'une bien-pensance affidée aux lobbies en tous genres qui tiennent les fils du théâtre politique.

Je vous souhaite du courage pour mener à bien votre mission d'élu et savoir prendre position en fonction des valeurs qui vous ont été transmises.

Bien cordialement,

G\*\*\* C\*\*\*

----- Message d'origine -----

De : "François Fillon" <ffillon@assemblee-nationale.fr>

À : S\*\*\* C\*\*\*

Envoyé 10/03/2015 16:18:33

Objet : RE: Maintenons le repos du dimanche

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dispositions du projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, qui concernent le travail dominical.

J'ai pris connaissance de vos préoccupations avec la plus grande attention et y ai été sensible.

Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, je suis pour plus de liberté pour les salariés qui souhaitent travailler le dimanche. Mais sur cette question, les entreprises doivent avoir la possibilité de négocier avec leur personnel dans le cadre du dialogue social.

Plus globalement, ce projet de loi n'avait de sens que s'il permettait d'obtenir des résultats tangibles et rapides pour le redressement de la France. Depuis 2012, trop de temps a été perdu et d'erreurs commises. Notre pays a besoin d'une thérapie de choc pour la croissance et l'emploi, pas de petites retouches.

C'est pourquoi, j'avais proposé au Gouvernement de muscler ce texte à travers des mesures fortes qui en feraient un vrai déclencheur de croissance : doublement des seuils sociaux, suppression de la durée légale des 35 heures, mise en place d'accords offensifs de maintien dans l'emploi qui s'imposent au contrat de travail et introduction d'une dose de dégressivité dans le montant des allocations chômage, suppression du compte pénibilité, simplification et accélération de la procédure devant les prud'hommes.

Malheureusement, le Gouvernement et la majorité parlementaire sont restés sourds à ces préoccupations.

Demeurant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

François Fillon